



Mise en place du Concept de  
données de référence:  
Statu quo et perspectives

## **Management et soin des données**

---

David Joller, Identitas SA

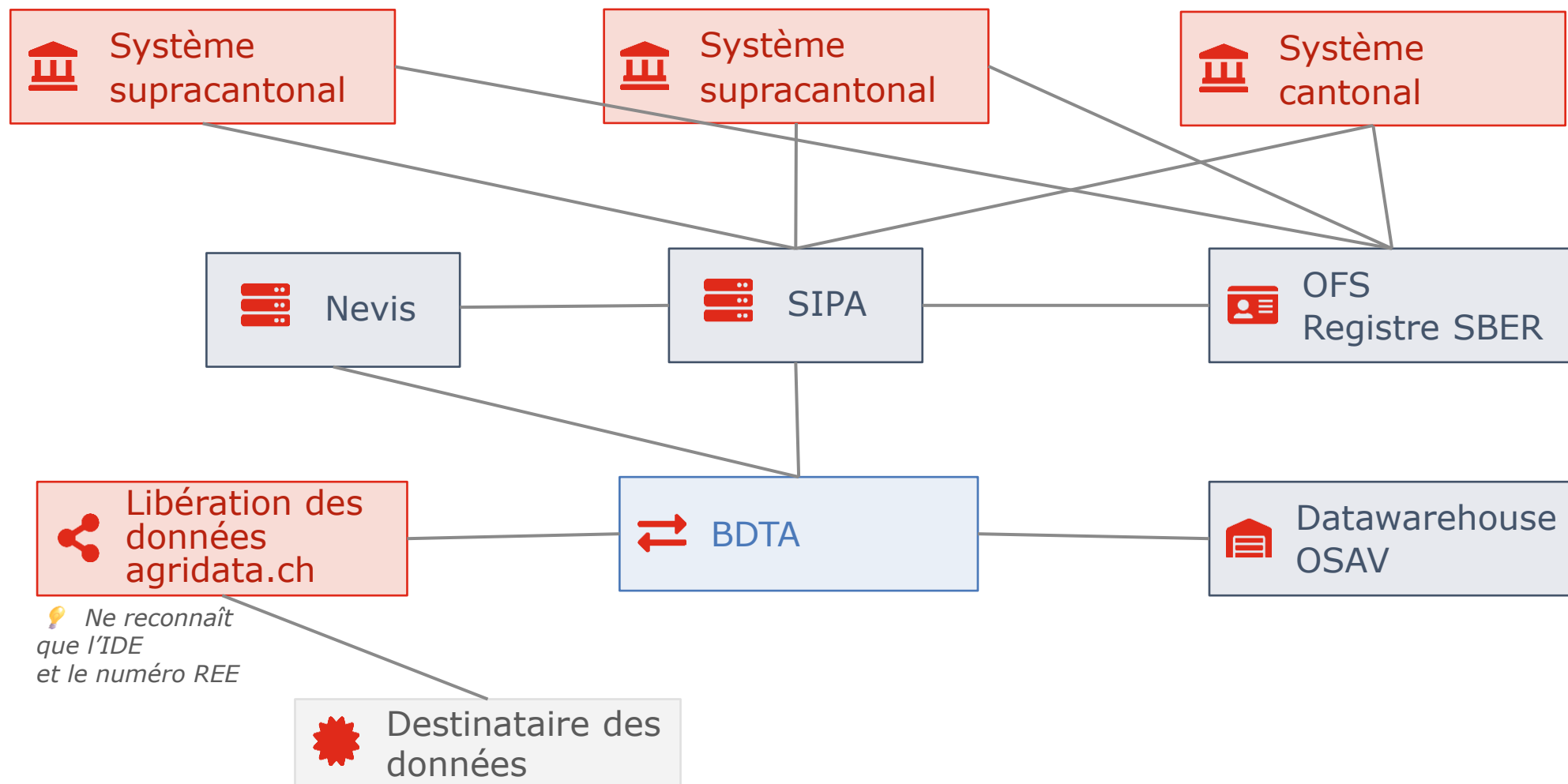
# Contexte

- Introduction d'un nouveau système de gestion des données de base dans la BDTA. Le modèle de données s'appuie sur le Concept de données de référence de la Confédération et sur les normes eCH
- Les systèmes périphériques conservent pour l'instant le modèle de données actuel
- Il faut s'attendre à une augmentation du nombre d'incidents chez Identitas durant la phase de lancement
- Prévention des incidents : une clarification conjointe avec les cantons s'impose en raison de la diversité des causes

## Objectifs de la présentation

- Obtenir une vue d'ensemble des modifications
- Inspiration pour le travail de l'après-midi

# Systèmes interconnectés



# Exemple tiré de la pratique

## Objet

Une unité d'élevage est dissoute :

- L'autorité cantonale désactive l'unité d'élevage
- Au moment de la désactivation, 12 bovins étaient encore enregistrés dans l'exploitation

## Conséquences pour la BDTA

Les données sont importées depuis le SIPA, ce qui désactive l'unité d'élevage :

- La personne qui effectue les notifications n'a plus d'accès
- Plus aucune notification n'est possible
- Incident
- L'unité d'élevage doit être réactivée

- Décrire et connaître les processus

# Qu'est-ce qui change ?

Les liens entre *Person* et *Farm* se font autrement :

- IDE à la place des relations *PersonToFarm*

Les attributs supplémentaires présents dans les données du SIPA sont interprétés :

- IDE et REE sur *Farm* (LocalUnit)
- IDE et LegalForm associés à *Person* (LegalUnit)

Certaines données du SIPA sont traitées différemment :

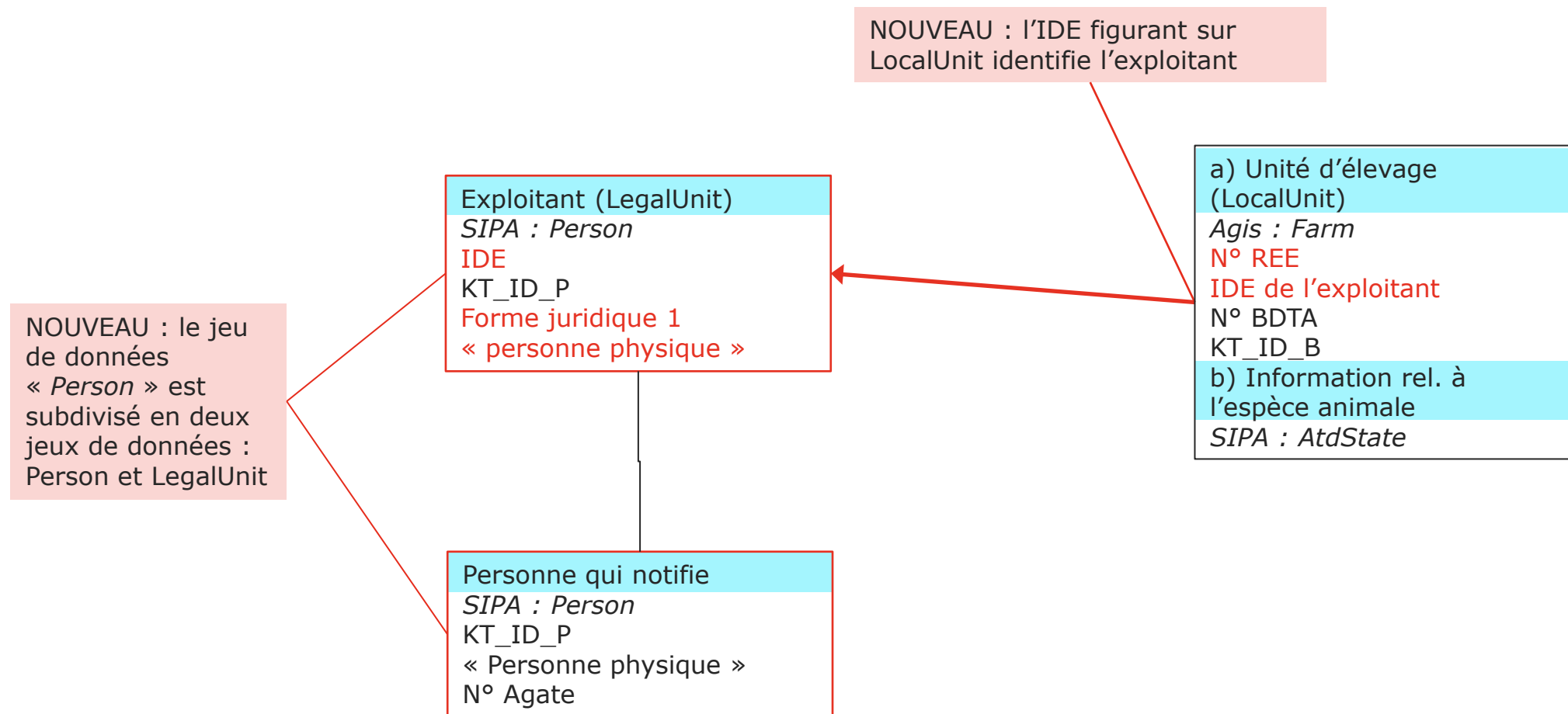
- Espèces animales

Certains attributs issus des données du SIPA ne sont plus interprétés :

- Numéro BDTA

# Changements dans la gestion des données de base

Cas de figure : l'exploitant est une personne physique



# Logique technique : espèces animales

## Inchangé :

- Les espèces animales complétées sont reprises
- Lors de la première livraison d'une unité d'élevage, transférer au moins une espèce animale pertinente pour la BDTA
- Le statut « BDTA est active » est repris comme auparavant

## Nouveau :

- La suppression des espèces animales dans le SIPA n'est plus reprise
- Des espèces animales peuvent être ajoutées ou supprimées dans la BDTA par les personnes qui notifient

# Logique technique : autres modifications

Nouveau :

L'attribut numéro BDTA issu du SIPA n'est plus repris.

Nouveau :

Pas d'envoi automatique de courriels aux cantons depuis la BDTA.



# Résumé

- Une même IDE ne peut apparaître qu'une seule fois dans les jeux de données LegalUnits (exploitant).
- Plusieurs personnes-SIPA avec la même IDE forment une LegalUnit
- Les jeux de données *Farm* (LocalUnit) ne peuvent être traités que s'ils comportent une IDE et un numéro REE
- Une grande part de la logique actuelle est conservée. Les adaptations peuvent entraîner des comportements singuliers. Ensemble, nous trouverons une solution
- .



Merci de votre attention !

---

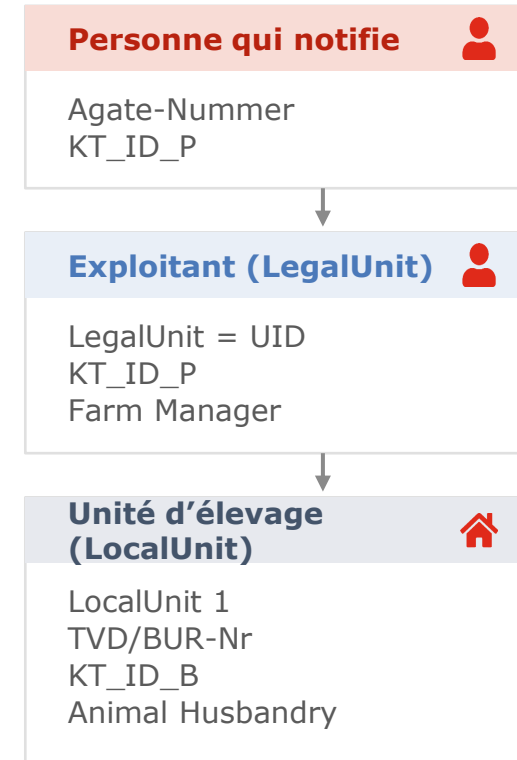
# 1. Seules les LegalUnits ont une IDE

## Exemple

- Entreprise: Une personne SIPA a la forme juridique «personne physique» et une IDE.
- Person qui notifie: Une personne SIPA a la forme juridique «personne physique» mais pas d'IDE. La person reçoit un n° de portail de Nevis

## Conséquence:

- L'IDE est utilisée comme caractère distinctif.
- La personne-SIPA devient une personne et une LegalUnit.
- La personne SIPA avec une autre forme juridique ne devient qu'une LegalUnit



Seules les personnes-SIPA qui sont exploitantes peuvent avoir une IDE.

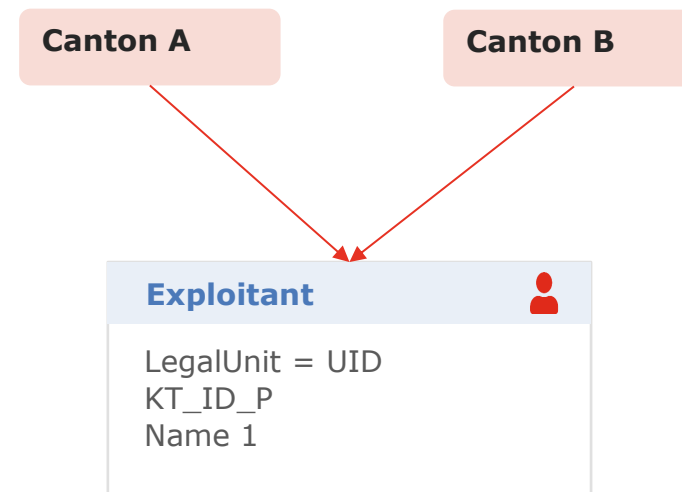
## 2. La même IDE ne peut apparaître qu' 1x dans LegalUnits

### Exemple

- Un exploitant avec une IDE a plusieurs unités d'élevage
- Les unités d'élevage sont rapportées par des cantons différents.

### Conséquence

- L'exploitant (*Personne*) est rapporté par plusieurs cantons.



La BDTA actualise les données existantes selon l'DIE avec les dernières données livrées par le SIPA.

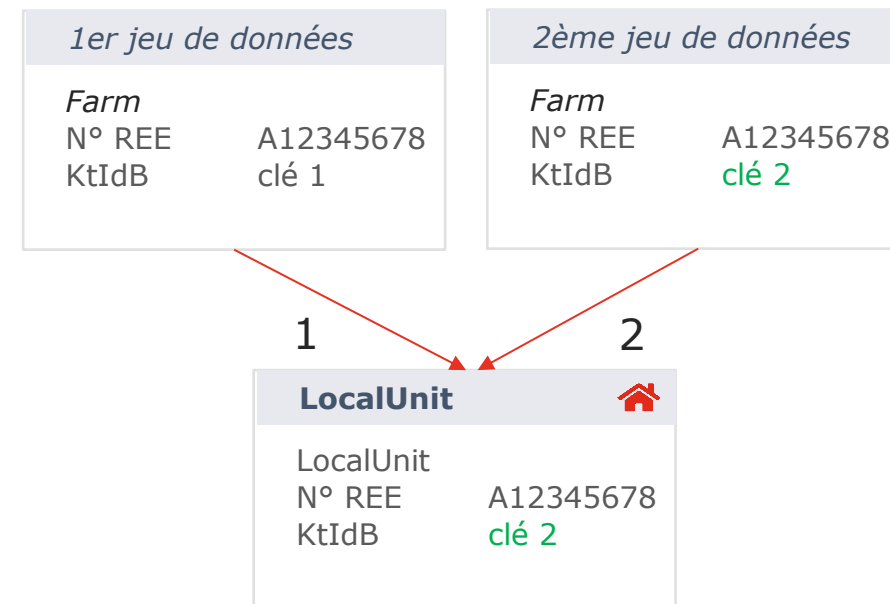
### 3. Le même n° REE ne peut apparaître qu' 1x dans LocalUnits

#### Exemple

- La clé cantonale est modifiée.
- Le n° REE demeure inchangé.

#### Conséquence

- Le n° REE est une clé stable
- La BDTA vérifie s'il y a exactement 1 jeu de données avec les clés REE, KtIdB et AgisIdB



La BDTA identifie les données existantes en fonction du REE et les actualise avec les dernière données reçues du SIPA.

## 4. Dissolution, inactivation d'une unité d'élevage

Exemple:

- Une LocalUnit est dissoute ou n'a plus d'animaux

Processus idéal

1. Toutes les activités administratives de la personne en charge des notifications sont réglées  
p.ex. Notification de la sortie des animaux, marques auriculaires transférées, cheptels documentés
2. Inactivation de l'unité d'élevage  
p.ex. Mise du statut «N° BDTA inactif»



Souhait: Respect de la séquence

1



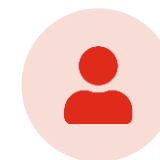
**Cheptel 0**

2



**Inactiver  
l'unité  
d'élevage**

3



**Inactiver  
l'exploitant**

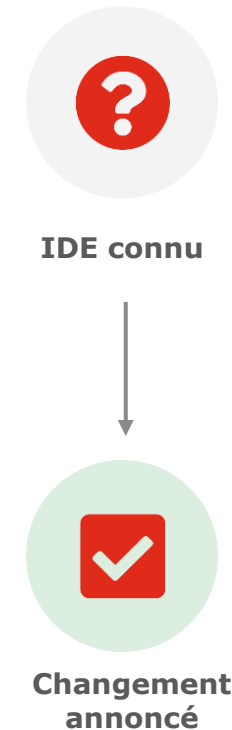
## 5. Séquence changement d'exploitant

### Processus actuel

1. Ouverture de la nouvelle personne destinée à devenir nouvel exploitant
2. Le nouvel exploitant (LegalUnit) reçoit (temporairement) l'IDE de l'exploitant actuel
3. L'OFS attribue une IDE au nouvel exploitant
4. L'exploitant a l'IDE correcte

### Conséquences

- Incidents possibles



Souhait: N'annoncer le nouvel exploitant qu'avec le nouvel IDE.